Les membres du conseil d'école école de Saint Amand 8 rue des écoles 50160 Saint Amand

à

Mme Fauvel

conseiller général du canton de Torigni sur Vire

Saint Amand le 26 juin 2012

Madame le conseiller général,

L'ensemble des membres du conseil d'école de Saint Amand réuni le 26 juin déplore la disparition de très nombreux arrêts de car dans les communes du secteur. Parents, Enseignants et élus s'inquiètent fortement des conséquences liées à cette décision. La sécurisation des points d'arrêts justifiant ce nouveau dispositif ne peut occulter les risques majeurs qui seront encourus par les élèves pour se rendre à pied jusqu'à un arrêt parfois lointain.

La disparition de ce service de proximité posera aussi des difficultés d'organisation au quotidien pour les parents d'élèves. Comment feront les familles sans moyen de locomotion qui se trouveront à plusieurs kilomètres de leur point d'arrêt ? Il est à craindre que certains soient dans l'obligation d'inscrire leurs enfants dans un établissement plus proche de leur travail ceci fragilisant les effectifs de l'école. Nous regrettons également que le conseil général n'ait pas pris en compte les conséquence sur l'emploi par le biais des sociétés de transport (en l'occurrence Torigni Voyages) qui seront elles aussi importantes.

Le conseil d'école réuni ce jour souhaite unanimement que ce projet soit suspendu et qu'une véritable concertation puisse être engagée avant la mise en œuvre de toute modification.

Les membres du conseil d'école de Saint Amand